

Du *quinzième* jour du mois de *Mars* mil huit  
*cent soixante-treize* à *huit* heures du matin

N° *7*

ACTE DE NAISSANCE de *Ermene Marie Vitel*

né le *quinze Mars*  
à *une* heure du matin *filz légitime*

de *François Marie Vitel*  
âgé de  *Trente-quatre* ans, profession de *Marchand*

et de *Marie Olivier*  
âgée de *Trente-Deux* ans, profession de *Marchande*  
demeurant à *Lamebert*

Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

*Ermene  
Marie  
Vitel*

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe *Masculin*

La déclaration de la naissance a été faite par *François Marie Vitel*, père de l'enfant, âgé de *Trente-quatre* ans, profession de *Marchand* demeurant à *Lamebert*

Premier témoin, *Ermene Le Ferre* âgé de *quarante-sept* ans, profession de *forgeron* demeurant à *Lamebert*

Second témoin, *François Marie Lejeune* âgé de *Trente-quatre* ans, profession de *Instituteur* demeurant à *Lamebert*

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont déclaré *ne savoir signer excepté le second témoin*

*Marie Perine Boite  
Lejeune*

Constaté suivant la loi, par moi *Gilles Pierre Nain*  
Officier de l'Etat civil soussignant.

*Gilles Pierre  
maire*